

CESAR SA

Société Anonyme
Au capital de 8 631 542,40 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin – 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE

DU 1^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire



SOMMAIRE

I. BILAN ACTIF	3
II. BILAN PASSIF.....	4
III. COMPTE DE RESULTAT	5
IV. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX	6
A. Faits significatifs	6
B. Principes, règles et méthodes comptables	7
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat	9
D. Autres informations	20
E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice.....	21
F. Actualisation du passif financier	22
G. Flux de trésorerie.....	22
H. Filiales et participations	23

I. BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net 31-mars-17	Net 31-mars-16
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations incorporelles	1 905	-	1 805	100
Immobilisations corporelles	898	-	821	89
Immobilisations financières	51	-	50	1
<u>Total de l'actif immobilisé</u>	2 854	-	2 676	191
<u>Actif circulant</u>				
Stocks	3 244	-	1 952	1 268
Clients	1 585	-	1 236	482
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-	-	-
Autres créances	2 233	-	340	2 375
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 968	-	1 968	1 773
<u>Total de l'actif circulant</u>	9 031	-	3 528	5 897
<u>Comptes de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance	39	-	39	37
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	-	-	-	-
<u>Total comptes de régularisation</u>	39	-	39	37
<u>Total actif</u>	11 924	-	6 204	6 125

II. BILAN PASSIF

	31-mars-17	31-mars-16
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	8 632	8 632
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	52 145	52 145
Réserve légale	126	126
Réserves réglementées	120	120
Autres réserves	7 886	7 886
Report à nouveau	-72 443	-73 402
Résultat de l'exercice	33	959
<u>Total capitaux propres</u>	-3 501	-3 534
Provisions pour risques et charges	43	225
<u>Total des provisions pour risques et charges</u>	43	225
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	0	0
<i>dont Emprunts obligataires convertibles</i>		
Intérêts courus		
Avances financières	18	21
Avances financières en comptes courants	2 513	2 513
Fournisseurs et comptes rattachés	4 238	4 327
Dettes fiscales et sociales	2 395	2 572
Autres dettes	14	0
<u>Total dettes</u>	9 178	9 433
<u>Comptes de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
<u>Total comptes de régularisation</u>		
<u>Total passif</u>	5 720	6 125

III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-17 12 mois	31-mars-16 12 mois
Produits		
Ventes de marchandises	1 990	1 585
Production vendue	159	495
Chiffre d'affaires net	2 150	2 080
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	324	407
Variations de stocks	-	-
Autres produits	2	0
Total produits	2 476	2 487
Consommations marchandises et matières		
Achats de marchandises	(986)	(626)
Variation stock (Marchandises)	(216)	(277)
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(5)	(9)
Variation stock (MP et appro.)		
Autres achats et charges externes	(755)	(1 009)
Total consommations marchandises et matières	(1 961)	(1 921)
Marge sur marchandises et matières	515	565
Charges		
Impôts taxes et versements assimilés	(96)	(97)
Salaires et traitements	(494)	(520)
Charges sociales	(173)	(182)
Amortissements et provisions	(41)	(211)
Autres charges	(51)	(70)
Total charges	(854)	(1 080)
Résultat d'exploitation	(339)	(515)
Résultat financier		
Produits financiers	5	0
Charges financières	(1)	(10)
Total résultat financier	4	(10)
Résultat courant avant impôts	(335)	(525)
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	521	9 561
Charges exceptionnelles	(152)	(8 076)
Total résultat exceptionnel	368	1 485
Participations salariés / impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	33	959

IV. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Préambule

Les comptes sociaux ont été arrêtés en Conseil d'administration du 29 juin 2017 pour être portés à l'approbation des actionnaires.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

Total des actifs	5 720 K€
Chiffre d'affaires annuel	2 150 K€
Résultat net annuel	33 K€
Capitaux propres	(3 501 K€)

A. Evènements majeurs de l'exercice :

Plan de continuation

Le 27 février 2013, le tribunal de commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR sur dix ans. Les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 10.3 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2016/2017 seulement 6 K€ ont été remboursés et le solde des créances relatives au dit plan s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 8 736 K€.

Parallèlement, et à la demande de la société, une requête a été présentée en juin 2016 au Tribunal de commerce de BOBIGNY dans le but de modifier le plan de continuation en proposant à ses créanciers chirographaires soit la possibilité d'un paiement comptant de 25% de leur créance actuelle pour solde de tout compte, soit un nouvel étalement sur la même durée du remboursement de leur créance.

Par jugement du 23 mars 2017, le Président du Tribunal de commerce a rejeté la demande de CESAR. La société a fait appel de la décision. Mais dans ces circonstances, les échéances non honorées de février 2016 et février 2017 ont été régularisées sur avril 2017 pour un montant de 1 305 k€.

Continuité d'exploitation

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013, les comptes de CESAR SA ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Les hypothèses de chiffre d'affaires inscrites au plan ne sont pas atteintes de même que le niveau de résultat. Des actions commerciales sont mises en œuvre actuellement pour que les engagements en matière d'activité et de résultats soient respectés.

Risque de liquidité

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière. Cependant, la sortie de la procédure judiciaire de CESAR SA, la baisse d'activité et l'effort fait sur la gestion du BFR ainsi que la cession de FESTIVAL ont permis de constituer un volant de trésorerie permettant l'autofinancement des achats de la saison.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2017 est présentée en note C11.

S'agissant de la comparaison de l'excédent brut d'exploitation actuel aux échéances financières prévues dans le plan de redressement arrêté par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY, elle met en évidence une évolution des résultats financiers nettement insuffisante en l'état actuel de la société pour couvrir les échéances à venir au-delà de 2019.

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement n° 2014-03 relatif au Plan Général Comptable, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

B1 Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de trois ans.

La marque AJENA est conservée dans l'actif pour 1 M€ mais dépréciée sur les exercices précédents à hauteur de 90% soit 900 K€.

B2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

B3 Immobilisations financières

Les « titres de participation » ont été évalués à la valeur historique d'acquisition. Une dépréciation est toutefois constituée lorsqu'elle s'avère nécessaire en rapprochant, à la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée des titres dans le patrimoine de l'entreprise de leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité a été assimilée à la valeur des capitaux propres.

Par application de cette méthode, les titres FESTIVEO sont dépréciés en totalité.

B4 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales. Une dépréciation est néanmoins constatée lorsque leur valeur de réalisation est jugée inférieure à ces valeurs nominales.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 6).

B5 Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

B6 Ecart de conversion actifs et passifs

Les postes « écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

Toutes les facturations de CESAR SA avec sa filiale sont établies en euros.

B7 Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux nés à la date de clôture des comptes et connus à la date d'arrêt. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change.

S'agissant de la liquidation des filiales étrangères, et notamment allemandes et espagnoles, le Management de la société CESAR n'a été saisi à ce jour d'aucune demande ou réclamation par leurs liquidateurs judiciaires respectifs de nature à nécessiter la constitution de provisions ou à infléchir l'analyse de la direction sur l'absence de risque.

B8 Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice mais dont l'exécution se réalise l'exercice suivant.

B9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'événements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat**C1 Immobilisations et amortissements**

	31-mars-16	+	Virt poste à poste	-	31-mars-17
<u>Immobilisations brutes</u>					
Immobilisations incorporelles	1 905				1 905
Immobilisations corporelles	884	14			898
- dont Terrains	12	-		-	12
- dont Agencements constructions	101	-			101
- dont Immobilisations en cours	-	-		-	-
- dont Autres immos corporelles	771	14			785
Immobilisations financières	51				51
- dont Titres de participation	50	-			50
- dont Prêts participatifs	-	-			-
- dont Autres immos financières	1				1
Total des immobilisations brutes	2 840	14			2 854
<u>Amortissements et Dépréciations</u>					
Immobilisations incorporelles	1 805				1 805
Immobilisations corporelles	795	26			821
- dont Terrains	-				-
- dont Agencements constructions	101				101
- dont Autres immos corporelles	694	26			720
Immobilisations financières	50				50
- dont Titres de participation	50				50
- dont Autres immos financières	-	-		-	-
Total des amortissements	2 650	26			2 676
Immobilisations incorporelles	101				100
Immobilisations corporelles	89				77
Immobilisations financières	1				1
Total Immobilisations nettes	190	-			178

C2 Titres de Participation

Ce poste est constitué uniquement des titres FESTIVEO détenue par CESAR SA à hauteur de 60 %.

La participation de CESAR SA dans FESTIVEO est dépréciée à hauteur 100 %

Valeur brute	50 K€
Dépréciation	- 50 K€

	0 K€

Les autres immobilisations financières sont composées de deux dépôt de garantie pour un total de 1 K€.

Le tableau des filiales et participations figure en annexe (page 23).

C3 Stocks et en cours

	31-mars-17	Brut	provisions	Net	31-mars-16
Stocks Matières premières				-	-
Stocks produits finis				-	-
Stocks marchandises		3 244	-1 952	1 293	1 268
Stocks retours		-		-	-
TOTAL :		3 244	-1 952	1 293	1 268

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à leur valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% ; à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence comprise entre 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

Une reprise de la provision pour dépréciation des stocks a été constatée sur l'année pour un montant de 240 K€, portant ainsi la dépréciation des stocks à la clôture de l'exercice à un montant de 1 952 K€.

C4 Créances clients

	Brut		Provisions	Net	Net
	31-mars-17		31-mars-17	31-mars-17	31-mars-16
Clients Groupe	730	-	608	122	119
Clients Hors Groupe	305	-	82	224	362
Clients douteux	550	-	546	4	-
Factures à établir	-	-	-	-	-
TOTAL	1 585	-	1 236	349	482

Une reprise de la provision pour dépréciation des créances de 228 K€ a été constatée, portant la dépréciation à la clôture de l'exercice à un montant de 1 236 K€. Une partie de la reprise de provision a été constatée en couverture des créances estimées définitivement irrécouvrables.

Au 31 mars 2017 la créance sur la société FESTIVEO s'élève à un montant de 730 K€.

La provision, antérieurement constatée au titre de FESTIVEO a été augmentée de 14 K€ pour être portée à 100 % de son montant hors taxes, soit 608 K€.

C5 Autres Créances

	31-mars-17	31-mars-16
Débiteur JOKER	340	350
Débiteur Me BLERIOT	1 806	1 801
Débiteur Me BOUHENIC	-	448
Personnel et organismes sociaux	4	2
Etat et collectivités	83	114
Créances sur ventes titres	0	0
Autres débiteurs	0	0
Total autres créances - valeurs brutes	2 233	2 715
Provision dépréciation autres créances	-340	-340
Total autres créances - valeurs nettes	1 893	2 375

C6 Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	1 585	1 585	-	-
Autres créances	2 233	2 233	-	-
Total	3 818	3 818	-	-

C7 Créances et dettes, charges et produits avec des sociétés ayant des liens de participation

Postes du bilan	31-mars-17
Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	730
Postes du résultat	31-mars-17
Produits exploitation	122

C8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse. Elles s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1 968 k€.

C9 Capitaux propres

Le capital social actuel de la société est constitué de 57 543 616 actions de valeur nominale de 0.15 €.

La **variation des capitaux propres** est la suivante :

	31-mars-17	31-mars-16	Variation
Capital social	8 632	8 632	0
Prime d'émission	52 145	52 145	0
Réserves	8 132	8 132	0
Report à nouveau	(72 443)	(73 402)	959
Résultat de l'exercice	33	959	(926)
Total des capitaux propres	(3 501)	(3 534)	33

C10 Provisions pour risques et charges

	31-mars-16	Augmentation	Reprise		31-mars-17
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	225			-182	43
Provisions pour risques et charges	0				0
Provisions pour perte de change	0	0	0	0	0
TOTAL	225	0	0	-182	43

Les « reprises de provision sans objet » sont liées aux jugements intervenus dans l'exercice, favorables à la société et antérieurement provisionnés dans les comptes.

Le poste « Provision pour risques et charges » s'élève à un montant de 43 K€. Il est essentiellement constitué de provisions pour litige à hauteur de 43 K€ au titre des affaires prud'homales en cours. La reprise de provision pour litiges sur l'exercice de 182 K€ est principalement dû au dénouement judiciaire favorable pour CESAR pour 182K€.

C11 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

	31-mars-17	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes / Ets de crédit à Moyen ou long terme	-	-	-	-
Dépôts	18		18	-
Total	18		18	-

La société n'a souscrit aucun emprunt auprès des établissements bancaires ou financiers

C12 Comptes courants

	31-mars-17	31-mars-16
Comptes courants associés	2 513	2 513
Comptes courants filiales	0	0
Total comptes courants	2 513	2 513

Ils correspondent au compte courant BISCALUX inscrit dans le passif. Ce compte courant n'est pas rémunéré et conformément au plan, il suit le même apurement que les autres créances inscrites dans le passif mais en cas de difficultés financières, son remboursement sera différé.

C13 Ventilation des dettes par échéance

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Autres dettes financières	2 513	663	1 321	529
Emprunts et dettes financières divers	18	18	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 238	1 320	2 084	834
Dettes fiscales et sociales	2 395	743	1 179	473
Autres dettes	14	14	-	-
Total	9 178	2 758	4 584	1 836

Les dettes à plus d'un an, sont constituées en totalité par les dettes issues du plan de redressement par jugement en date du 27 février 2013. Celles-ci s'élèvent toutes échéances confondues à un montant de 8.7 M€.

C14 Produits à recevoir et charges à payer

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants	
Clients - factures à établir	0
Etats-Produits à recevoir	7
Personnel- Produits à recevoir	3
Divers produits à recevoir	0
Total	10

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants	
Clients et comptes rattachés	14
Fournisseurs - factures non parvenues	167
Personnel - charges sur congés payés	60
Autres dettes fiscales et sociales	48
Total	337

C15 Chiffre d'affaires

	31-mars-17		31-mars-16	
	12 mois		12 mois	
	<i>France</i>	<i>Etranger</i>	<i>France</i>	<i>Etranger</i>
Ventes de marchandises et production vendue	2 063	87	1 643	301
Management fees		0		0
Commissions FOB		0		136
Total	2 063	87	1 643	437

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2016/2017 s'élève à un montant de 2 150 K€. Il est composé de ventes de marchandises pour un montant de 1 990 K€ et de produits d'activités annexes pour 159 K€.

C16 Frais de personnel

	31-mars-17	31-mars-16
	12 mois	12 mois
Salaires	489	513
Indemnité de rupture	4	8
Congés payés	1	-1
Total salaires et traitements	494	520
URSSAF	117	121
Retraites	36	37
Pôle Emploi	21	22
Prévoyance	24	24
Charges sociales diverses et pour congés payés	4	4
CICE	-28	-25
Total charges sociales	173	183
Total des frais de personnel	667	703

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi relatif à l'exercice 2016/2017 d'un montant de 28 k€ a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

C17 Autres charges d'exploitation

Les autres charges sont principalement constituées de pertes sur créances irrécouvrables pour 51 K€.

C18 Détail du résultat financier

	31-mars-17	31-mars-16
	12 mois	12 mois
Produits financiers	5	0
Autres produits financiers	5	0
Charges financières	(1)	(10)
Intérêts comptes courants	0	(8)
Autres charges financières	(1)	(2)
Résultat financier	4	(10)

C19 Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-17	31-mars-16
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	520	9 561
Produits nets sur cession de participation (FESTIVAL)	0	4 050
Reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	182	437
Reprises provisions exceptionnelles des titres FESTIVAL et JOSMAN	0	3 765
Reprises provisions exceptionnelles des clients	156	958
Autres produits exceptionnels	182	351
Charges exceptionnelles	(152)	(8 076)
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	0	(6 456)
Autres charges exceptionnelles	(152)	(1 438)
Dotations exceptionnelles	0	(182)
Résultat exceptionnel	368	1 485

Les principaux composants du résultat exceptionnel sont :

La sortie des dettes antérieures à la procédure judiciaire, en alignement avec l'état des créanciers retenu par le mandataire judiciaire et par CESAR. Impact positif sur le résultat de 182 K€.

L'impact des litiges prud'homaux incluant les dotations et les reprises de provisions de l'exercice, s'élèvent à 182 K€

Les autres charges exceptionnelles s'élèvent à un montant de 2 K€.

Le résultat exceptionnel est positif de 368 K€.

C20 Dotations et reprises de provisions

	Dotations	Reprises	
Provisions pour risques et charges		182	
Provisions pour dépréciation des titres de participation			
Provisions pour dépréciation sur stocks		240	
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	14	228	
Provisions pour dépréciation des autres créances			
Total des charges et produits calculés	14	651	
	Exploitation	14	312
	Financier	0	0
	Exceptionnel	0	338
		<u>14</u>	<u>651</u>

C21 Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements de retraites s'élèvent à 44 K€ au 31 mars 2017.

La provision pour retraites est évaluée selon l'approche actuarielle réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la société.

Paramètres économiques :

- L'augmentation annuelle des salaires :
 - 2.50% pour les cadres
 - 2% pour les ouvriers, ETAM et VRP
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.39% (inflation comprise)

Paramètres sociaux :

- L'âge de départ est fixé à 65 ans quel que soit la catégorie,
- Le taux de rotation retenu est 3% pour toutes les catégories,
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - 49% pour les cadres
 - 30% pour les ouvriers
 - 40% pour les ETAM
 - 50% pour le VRP,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2015,

Comptes sociaux au 31 Mars 2017

- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90,
- La méthode de calcul retenue est la méthode « Rétrospective Prorata Temporis,
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La société est soumise à la convention collective du jeu et des jouets.

L'indemnité de départ en retraite, définie par la convention collective, est la suivante quel que soit le statut :

Indemnité

Le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est le douzième de la rémunération des 12 derniers mois précédents le départ en retraite, ou selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé, le tiers des 3 derniers mois, étant entendu que toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versé au salarié pendant cette période ne serait prise en compte que prorata temporis.

Ancienneté	Indemnité départ en retraite
-comprise entre 1 et 5 ans	-1/3 mois du salaire de référence
-supérieure 5 ans jusqu'à 10 ans	-1/2 mois du salaire de référence
-supérieure à 10 ans jusqu' à 15 ans	-1 mois du salaire de référence
-supérieure à 15 ans jusqu'à 20 ans	- 1 mois ½ du salaire de référence
-supérieure à 20 ans jusqu'à 30 ans	- 2 mois du salaire de référence
-supérieure à 30 ans	- 2 mois ½ du salaire de référence

Majoration

L'indemnité est majorée de 35% pour les ingénieurs et cadres ayant au moins 30 ans d'ancienneté. De plus, ladite indemnité est majorée, sous réserve de répondre aux conditions suivantes, de :

- 10% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 1 an à l'avance
- 5% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 6 mois à l'avance.

Il ne s'agit en aucun cas, d'un délai de prévenance et si le départ en retraite ne se réalise pas dans les conditions mentionnées ci-dessus, lesdites majorations ne s'appliquent pas.

D. Autres informations

D1 Rémunération des dirigeants

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

D2 Effectif moyen de l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	13	6	7
Employés / ouvriers	11	3	8
Total	24	9	15

D3 Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.

D4 Engagements hors bilan

D41 – Engagements reçus :

Maintien de la clause de retour à meilleure fortune associée à l'abandon de créance de 500 000 € consenti par la société CESAR à la société malgache FESTIVAL en date du 31 mars 2015. Cette clause viendra à s'appliquer lorsque les résultats nets de la société FESTIVAL permettront de constater un bénéfice équivalent.

² D42 – Engagements donnés :

Néant

E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

E1 Autres informations

La société CESAR SA est la société mère du groupe et publie annuellement des comptes consolidés.

E2 Entités liées

Les parties liées sont définies comme les actionnaires du Groupe et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société BISCALUX s'élève en date du 31 Mars 2017 et avant actualisation à 2 513 k€ en totalité inscrit au plan de redressement.

Les loyers versés sur l'exercice à la Société Jean Moulin s'élèvent à 109 k€. Il s'agit d'un bail commercial à effet du 1^{er} avril 2013 pour une durée de 9 ans relatif aux locaux utilisés en propre et sous-loués en partie par CESAR SA.

E3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose comme suit :

- ↪ les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 64 k€,
- ↪ les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant.

E4 Passifs éventuels

En 2007, un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué 1,3 millions d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et a eu gain de cause en première instance et en appel. Les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir si l'affaire était portée en cassation. En conséquence, il n'a été procédé à aucune provision.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas connaissance d'autres passifs de cette nature

G. Flux de trésorerie – Tableau de Financement

	31/03/2017	31/03/2016
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
RESULTAT NET	32 823	959 173
Dotations aux amortissements et provisions	26 518	211 037
Reprises des amortissements et provisions	- 182 000	- 4 201 747
Plus ou moins value de cession	-	2 406 697
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 122 659	- 624 840
Variation nette exploitation	339 735	498 712
Variation de stock	- 24 755	3 331
Variation des créances d'exploitation	613 501	1 370 729
Variation des dettes d'exploitation	- 249 011	- 875 348
Variation nette hors exploitation	- 8 713	- 2 686 149
Variation des créances hors exploitation	-	- 2 038 236
Variation des dettes hors exploitation	- 6 450	- 640 256
Charges et produits constatés d'avance	- 2 263	- 7 657
Pertes et gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	331 022	- 2 187 437
Flux net de trésorerie généré par l'activité	208 363	- 2 812 277
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	970
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 13 670	- 29 171
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	-
Acquisition immobilisations financières	-	-
Cession immobilisations financières	-	4 019 769
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 13 670	3 989 628
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital ou apports	-	16 616
Dividendes versées	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux net lié aux opérations de financement	-	16 616
VARIATION DE TRESORERIE	194 693	1 193 967
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 773 402	579 437
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 968 095	1 773 402

H. Filiales et participations

Informations Financières	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (Euros)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (Euros)	Montant des avals et cautions donnés par la société en Euros	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (Euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (Euros)	Monnaie
				Brute	Nette (*)					
Filiales et participations										
<u>1. Filiales</u>										
(+ de 50% du capital détenu par la société) :										
FESTIVEO	23 000	(730 676)	60	50 000	0			254 851	(523)	EUR
<u>Total</u>				50 000	0	0	0			

Aucun dividende n'a été encaissé au cours de l'exercice.

IDENTIFICATION DES FILIALES

Nom des sociétés	Siège social
FESTIVEO	154 boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR